

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 28

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

sur le sol. La malheureuse enfant voulut fuir, elle ne le put. La foule se pressait autour d'elle, faisant obstacle de tous côtés, et des voix disaient :

— Le Beau Richard est mort !

Amédée BLONDEAU.

C'était un jour de revue, à Morges. La troupe, qui avait eu une demi-heure de repos pour se restaurer, avait à peine recommencé les manœuvres qu'on vit le ciel se couvrir de nuages menaçants. Un gros orage s'avancait. Le commandant, parcourant l'horizon du regard et songeant aux fanaisons, qui étaient alors en pleine activité, se plaça devant le front de la troupe et cria d'une voix de stentor : « Officiers, sous-officiers et soldats !... Ceux qui habitent la campagne et qui ont des foins à rentrer sont licenciés. Quant à ceux qui n'ont rien à rentrer, qu'ils continuent l'exercice ! »

Un jeune étranger au pays venait d'être condamné à 10 ans de prison. Conduit à la maison pénitentiaire, on lui dit : « Il s'agit maintenant de travailler... voulez-vous travailler de votre état ?... Quel état avez-vous ?... »

— Je suis commis commis-voyageur.

Nous trouvons dans un journal de Paris cette curieuse étymologie du mot : *bouffarde*.

C'est en 1810, à la bataille de Friedland, que fut consacré le mot, en l'honneur de la pipe d'un caporal des sapeurs du génie nommé Bouffard. Ce célèbre fumeur, chargé de démolir des palissades pour démasquer une batterie, eut les deux bras enlevés. Le lendemain, lorsqu'on releva les morts, un des hommes de sa compagnie trouva un bras détaché du tronc qui gisait, affreusement raidi, au milieu des débris de toute sorte.

— Je le reconnaiss ! s'écria-t-il, c'est le bras de Bouffard ! la main tient encore sa pipe si bien cuillottée.

Cette pipe, devenue la propriété de la compagnie, fut sur le champ de bataille nommée *bouffarde*.

Un de nos abonnés de Genève nous communique la lettre suivante qui lui fut adressée en janvier 1871 par un Français habitant à Voy, près Nantua (Ain) lors de l'invasion allemande :

Mes cher à mi Je vou diré que ces maudits prus-sien ne çon plu qua dix à douses lieus de ché nou Je vou diré que baucou du monde cher che des za bitasion pour ce sauvé prinsipalle man femme et enfant on cherche a ce sauvé ensuisse.

Messieur comme on veu dire que Genève et des ja bou cou rempli du monde qui sisson sauvé Je vou demande me zami sil vous plai ci an touca Je suis au bligé de sauvé ma femme et mes enfant givou me pouvé me trouvé un pe tiretire mai selle man il ne fau pas le loué çen me pré venire vousauré la complaisan sse de me res pondre dans le plub refe dé let s'il vou plet.

Recevé messieur met saincère salutation. M***.

Les anciennes portes de Genève.

On sait qu'au temps où cette ville avait encore ses fortifications et ses ponts-levis, les portes de Genève devaient, par mesure de police, être fermées chaque soir après la retraite. La régularité des agents chargés de ce service désespéraient ceux qui revenaient du théâtre Frey, à Plainpalais, ou de quelque partie de plaisir dans les environs. Dès 1815, on ne cessa de murmurer contre cette mesure si gênante pour tout le monde. Nous transcrivons, à ce propos, le récit d'une de ces nombreuses mésaventures auquelles elle donna lieu, et que nous trouvons dans un numéro du *Journal de Genève*, de 1826 : « Un bal charmant donné le 23 avril à Chambésy, s'est terminé d'une manière désagréable pour plusieurs invités. A minuit environ, les dames et les messieurs arrivent gaîment, malgré la pluie, à la porte de Cornavin, appellent le fonctionnaire, présentent la carte de permission et se disposent à entrer; mais le sergent du poste, qui par malheur savait lire, s'aperçoit que la carte est datée du 22 au lieu du 23, et refuse d'ouvrir. Les dames, transies de froid, s'inquiétaient surtout pour leurs pauvres mères qui comptaient les minutes en les attendant. On discute, on délibère, on revient à Chambésy chez M. P.; tout le monde dormait profondément, car il s'était écoulé trois heures depuis la fin du bal. La vieille bonne se réveille en sursaut, croit qu'il y a des voleurs, allume sa lampe et la renverse... Les hôtes se lèvent, s'empressent autour des malheureux exilés, font grand feu partout et préparent une collation. On rit beaucoup, était-ce de bon cœur, je l'ignore. Un de ces messieurs prend un violon et l'on danse ou plutôt l'on sommeille debout. Au premier rayon du matin, chacun part précipitamment, vient rassurer sa famille, et se promet bien de présenter une requête au Conseil souverain pour que les portes de la ville ne se ferment plus avant minuit. »

Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est : *Miroir*. Cinquante réponses justes nous sont parvenues et le tirage au sort a fait échoir la prime à M. G. Parisod, à Grandvaux.

M. C. Brélaz, à Genève, nous a répondu en ces termes : « Le mot de l'énigme ne serait-il pas renfermé dans ces quelques vers de je ne sais plus quel poète :

La vieille Alix, jadis si belle,
Jadis si chère à ses amants,
Se courbait sous le poids des ans,
Et se croyait toujours nouvelle.
Un jour une glace fidèle
Lui fit voir ses traits allongés :
Ah ! quelle horreur ! s'écria-t-elle,
Comme les miroirs sont changés !

LOGOGRIPHE

Par quatre pieds j'entends et par trois pieds je réponds.

Prime : Un volume des *Causeries du Conte Vaudois* et un petit recueil de morceaux patois.

PAPETERIE MONNET

Pépinet, Lausanne.

Papier nappe pour banquet en plein air, tables de cantines, etc. — Prix avantageux.